

Paris, le 10 février 2021

BUT : EXIGEONS LE MAINTIEN DU CADRAGE NATIONAL DES FORMATIONS !

À en croire un compte-rendu qui circule sur les listes de responsables d'Instituts universitaires de technologie (IUT), la DGESIP a fait le rappel suivant lors de la réunion de la Commission consultative nationale (CCN) du 21 janvier dernier : « Conformément à l'arrêté de 2019 sur la licence professionnelle, les coefficients et leur répartition relèvent de l'établissement. Ils ne peuvent pas être publiés dans le référentiel de formation. Par contre on peut laisser l'affichage des volumes horaires. Ce sont les CFVU qui vérifieront le respect des contraintes sur les rapports entre les coefficients. Par contre des préconisations pourront être faites dans un document séparé ». Si ce que dit ce compte-rendu est avéré, c'est le caractère national de la formation qui sera menacé. Les coefficients font en effet partie intégrante des programmes pédagogiques nationaux actuellement à l'œuvre dans les Diplômes universitaires de technologie (DUT). Ils permettent une relative homogénéité dans l'attribution du diplôme quel que soit le département concerné. Il n'y a aucune raison valable pour que cela cesse d'être le cas. Le SNESUP-FSU demande par conséquent que ces coefficients figurent dans les programmes nationaux des spécialités du Bachelor universitaire de technologie (BUT).

Même si la définition des coefficients est importante, le SNESUP-FSU renouvelle sa dénonciation de la fonte du diplôme en trois ans des IUT au sein de l'arrêté général sur la licence professionnelle qui renforce le pouvoir aux établissements, via les CFVU, et affaiblit l'exigence des acteurs des IUT pour le maintien d'un cadre national du diplôme. Depuis plus de 50 ans, les IUT ont démontré leur capacité à former des étudiant·es capables de s'insérer professionnellement, mais aussi de poursuivre des études au niveau master. En ne permettant pas aux IUT de disposer d'un arrêté spécifique pour une licence universitaire de technologie, le ministère entend casser cette dynamique vertueuse, comme il l'a fait avec les réformes des baccalauréats, le gouvernement est en train de revoir à la baisse l'ambition des formations du service public de l'ESR. La remise en cause du caractère national des coefficients en est la parfaite illustration. ■

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr